

COMMUNIQUÉ

Injonction pour faire cesser la pratique illégale d'un naturothérapeute de Sherbrooke

Montréal, le 31 mars 2015 – Le Collège des médecins du Québec, l'Ordre des chiropraticiens du Québec et l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec ont obtenu conjointement hier de la Cour supérieure une injonction interlocutoire afin de contraindre monsieur Arnaud De Sorgher, un naturothérapeute de la région de Sherbrooke, à cesser immédiatement d'exercer une activité professionnelle réservée à leurs membres respectifs.

Le 19 mars 2015, monsieur Arnaud De Sorgher a été accusé de pratique illégale d'une activité professionnelle réservée aux membres d'une profession. Pour les trois ordres professionnels concernés dans ce dossier, il était important d'agir promptement dans le but de protéger le public. En effet, le rapport du coroner, le Dr Gilles Sainton, établit un lien entre la manipulation exercée sur une cliente de monsieur De Sorgher et la cause de son décès.

Au Québec, le *Code des professions* autorise uniquement trois professionnels de la santé à pratiquer des manipulations articulaires et vertébrales, une technique de traitement sécuritaire lorsqu'effectuée par des professionnels dûment qualifiés. Ces professionnels sont les médecins, les chiropraticiens et les physiothérapeutes qui possèdent une attestation à cet effet. L'injonction obtenue restera en vigueur jusqu'au jugement final.

.../2

Le Collège des médecins du Québec, l'Ordre des chiropraticiens du Québec et l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec ont pour mission de protéger le public et d'assurer la qualité des soins offerts à la population québécoise.

-30-

Renseignements :

Madame Leslie Labranche
Relationniste de presse
Collège des médecins du Québec
Ligne médias : 514 933-4179

Madame Denise Giguère
Adjointe à la Direction
Ordre des chiropraticiens du Québec
514 355-8540, poste 201
Cellulaire : 514 265-4987

Monsieur Thierry Vogler
Directeur des communications
Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec
514 351-2770, poste 247
Cellulaire : 514 377-3237